



JOURN@L FOOT

N°491 DU 21 OCTOBRE 2021

ATTENTION !

Au cours de ces dernières semaines plusieurs accidents sont à déplorer sur nos stades, dont certains très graves. Nous rappelons que **tous les pratiquants et pratiquantes du club, quel que soit leur âge doivent être obligatoirement licenciés.**

Tous les dirigeants, encadrants, responsables d'équipes doivent posséder une licences «dirigeant».

Les bénévoles du club n'ayant pas le statut de dirigeants doivent posséder une licences « bénévoles » (à tarif réduit). A défaut de licence, et en cas d'accident, LA RESPONSABILITE PERSONNELLE DU PRESIDENT serait engagée !

Par ailleurs pour les titulaires d'une licence de joueurs ou arbitres, la souscription d'une licence «dirigeant» dans ce même club est gratuite !

IMPORTANT : COMMISSION DE DISCIPLINE

Le joueurs ou dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de faire parvenir à la dite Commission un rapport circonstancié dans les 48 heures, ce rapport comparé avec celui de l'arbitre permettrait aux personnes chargées d'instruire le dossier de le gérer en toute objectivité et d'éviter, surtout, un appel ou un recours bien souvent dommageable.

IMPORTANT : COMMISSION DE L'ARBITRAGE

En cas de forfait , un mail d'avertissement au District est nécessaire. Il est cependant important de prévenir l'arbitre par mail **et le vendredi après 12h par téléphone également** (annuaire des arbitres [ici](#))

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER 2021

L'assemblée générale d'hiver du District aura lieu le **VENDREDI 26 NOVEMBRE à 19h** au
Centre de Conventions
Archamps Technopole
74160 ARCHAMPS

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1

DISCIPLINE P2

REGLEMENTS P5

ARBITRAGE P6

COUPES / JEUNES / STAT. EDUCATEURS P7

TECHNIQUE P8

SPORTIVE P9

FUTSAL P9

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger > Formulaires divers > Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des Règlements :

CS Veigy – AS Lyaud Armoy – FC Cluses – US Argonay – AS Marin

Commission de Discipline :

US Semnoz Vieugy – CS Amphion – Beaumont Collonges FC – Marignier SP – GJ Pays du Mont Blanc
Khiari – Mugnier – Perrissin – Madi - Mendes

Commission des Jeunes :

GJ Pays du Mont Blanc – FC Cluses – AS Evires – GJ AALP – CS Amphion Publier – ES Fillinges - GC Ussets – Pays de Gex FC
– AS Lac Bleu – GFA Rumilly Vallières – ES Douvaine Loisin – Marnaz FC – GJ Anthy Margencel – US Vétraz – US Pers Jussy

Commission Sportive :

AS Marin – USAV - Haut Giffre – FC Lemans Presqu'île – ES Cernex – FC Les Houches - ES Sciez – YS Annemasse – FC Villy
le Pelloux
Altunok - Boucharaba

Commission Féminine :

AS Thonon – AS Sillingy – CO Chavanod – ESCO – Marignier SP

Commission des Arbitres :

AS Lac Bleu (2) –
Fournier - Vulliez – Mazroua – Nicollet - Morell

Commission des Coupes :

GJ Dingy Lanfonnet

Commission du Statut de l'Arbitrage :

M. Vulliez – Boucharaba – Mazroua - Nicollet

Commission du Statut des Educateurs :

AS Thonon

Commission des Délégués :

CA Bonneville

Commission de Formation :

Milanese

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO.

Présents : Denis MOUCHET, Pierre BERNARD, Alain ROSSET

Réunion du lundi 18-10-2021

Publié le jeudi 21-10-2021

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48h.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que : Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

DEMANDE DE RAPPORT

ES SEYNOD : U17 D1 – POULE B – Match n°23406096 du 09/10/2021

BEAUMONT COLLONGES FC – ES SEYNOD

Demande de rapport au joueur BOUKHARAK Sofien (SEYNOD) pour les propos tenus à l'encontre de l'arbitre pendant la rencontre, et ce pour le samedi 30/10/2021 dernier délai.

CONVOCATIONS AUDITIONS

Dossier N°3 - 487/23405853

Séniors D4 – Poule E

FC MARIGNY – CRAN-OLYMPIQUE 2

Sont convoqués le lundi 25 octobre 2021 à 18hrs30

L'arbitre :

CHEIKH BOUKAL Ali

FC MARIGNY :

Le Président ou son représentant

SERVETTAZ Jean-François, arbitre assistant
 ACCAMBRAV Ludovic, délégué
 GOBERTO Frédéric, éducateur
 BLANC Quentin, capitaine et n°1

CRAN OLYMPIQUE :

Le Président ou son représentant
 ATAMNA Lakhdar, arbitre assistant
 BOUCHARABA Ali, éducateur
 AZNAG El Mahdi, capitaine et joueur n°10
 BOUCHARABA Hamza, joueur n°8

Dossier N°4 - 489/23405141

Séniors D3 – Poule C

ES SEYNOD 2 – ES MEYTHET

Sont convoqués le lundi 08 novembre 2021 à 19hrs15 (ATTENTION changement de date)

L'arbitre :

GUERIN Luca

ES SEYNOD :

Le Président ou son représentant
 BAUNSKI Jonathan, arbitre assistant
 GOBERTO Frédéric, éducateur
 BLANC Quentin, capitaine et n°1

ES MEYTHET :

Le Président ou son représentant
 ATAMNA Lakhdar, arbitre assistant
 BOUCHARABA Ali, éducateur
 AZNAG El Mahdi, capitaine et joueur n°10
 BOUCHARABA Hamza, joueur n°8

Dossier N°5 - 490/23406167

U17 D2 – Poule D

FC SEMINE – Ent. PAYS DE CRUSEILLES

Sont convoqués le mardi 02 novembre 2021 à 18hrs30

L'arbitre :

DE SOUSA Antonio

FC SEMINE :

Le Président ou son représentant
 COTTERIAZ RANNARD Julien, arbitre assistant
 RAMOS Jérôme, éducateur
 MAGNIN Julien, délégué

Ent. PAYS DE CRUSEILLES :

Le Président ou son représentant
 Mr X, arbitre assistant
 BRIEGEL Romain, éducateur
 Père de CRIFNEE Gisio, joueur

Dossier N°6 - 490/23405340**Séniors D4 – Poule A****AG BONS EN CHABLAIS – CSL PERRIGNIER****Sont convoqués le mardi 02 novembre 2021 à 19hrs15****L'arbitre :**

MORELL Nicolas

AG BONS EN CHABLAIS :

Le Président ou son représentant

HALLEMANS Emmanuel, arbitre assistant

VAUDAUX Mickael, éducateur

NAVARRO Dimitri, dirigeant

ARNAUD Aurélien, délégué

CSL PERRIGNIER :

Le Président ou son représentant

EL MOUSKI Ismaïl, arbitre assistant

PEREIRA DOS SANTOS Norberto, éducateur

PEREIRA DOS SANTOS Jean-Pierre, dirigeant

NICOLINI Romain, joueur n°2

Dossier N° 7- 491/23406372**Match N° 51112.2 U15 D1 – Poule C du 10/10/2021****ANNEMASSE/AMBILLY/GAILLARD II – CSP AMPHION****Sont convoqués le lundi 8 novembre 2021 à 19hrs15****L'arbitre :**

NICOLLET Léo

ANNEMASSE/AMBILLY/GAILLARD II :

Le Président ou son représentant

DIALLO Souleymane, arbitre assistant

ATAN Suleyman, délégué

HERNANI VILLENA Jorge, éducateur

CSP AMPHION :

Le Président ou son représentant

FETAJ Erijon, arbitre assistant

FAHAMI Mbae, éducateur

SADANI Haissa, capitaine et joueur n°5

Dossier N° 8- 491/23406133**Match N° 50993.2 U17 D2 – Poule A du 09/10/2021****US SEMNOZ-VIEUGY II – FOOT SUD 74****Sont convoqués le lundi 15 novembre 2021 à 20h****US SEMNOZ-VIEUGY II :**

Le Président ou son représentant

COTTON Pascal, arbitre

CERISE Arnaud, arbitre assistant

DE RIDDER Fabien, délégué

OUBRIK Mathis, éducateur

DE OLIVEIRA MARCELLO Tiago, joueur n°7

FOOT SUD 74 :

Le Président ou son représentant
 COUTY Patrice, arbitre assistant
 COULAUD Stéphane, éducateur
 COUTY Patrice, dirigeant
 VERHOLLE Anthony, joueur n°2
 DEMAISON Anthony, joueur n°5
 TROMPINO LEROUX Lorenzo, joueur n°9
 HALL Keon, joueur n°10

COMMISSION DES REGLEMENTS

Présidents : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

Réunion du 18/10/2021

Publiée le 21/10/2021

DECISIONS

MATCH n°23406193

DOSSIER N° 491/08 : CLUSES FC 1 – CRANVES SALES 1 – U17 D2 Poule F du 09/10/2021

En la forme :

La réserve d'avant match formulée par le club de CLUSES FC concernant le fait que « le joueur n°14 de Cranves Sales BRETON Nolan aurait une licence non valide, sans présentation de carte d'identité ni de certificat médical » est irrecevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

Attendu qu'une FMI est bien parvenu au District concernant cette rencontre, il ne saurait y avoir de « constat d'échec FMI » pour ladite rencontre

Attendu qu'il revenait à l'éducateur de CLUSES FC de faire part de ses réserves d'avant match sur ladite FMI puisque celle-ci était bien en état de marche pour la validation des équipes

A titre subsidiaire, la réserve de CLUSES FC devient une réclamation d'après match.

Attendu que le joueur n° 14 de Cranves Sales, BRETON Nolan titulaire d'une licence n°2547696385 enregistrée à la Ligue le 1 octobre 2021 et avec une date de qualification au 6 octobre 2021, est inscrit sur la FMI, il n'avait besoin ni de pièce d'identité ni de certificat médical pour participer à la rencontre du 9 octobre 2021.

Attendu que ce joueur était régulièrement qualifié pour participer à cette rencontre.

Décision :

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

MATCH n°23405741

DOSSIER N° 491/09 : ARGONAY 2 – SEMNOZ VIEUGY 3 – SENIORS D4 Poule D du 10/10/2021

En la forme :

La réserve d'avant-match formulée par le club d'ARGONAY portant sur le fait que « des joueurs de SEMNOZ VIEUGY 3 seraient susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club ne jouant pas le même jour ou le lendemain » est recevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

Considérant que de l'instruction de la réclamation, il apparaît qu'aucun joueur de SEMNOZ VIEUGY 3 ayant participé à la rencontre sus nommée n'a participé à la rencontre CRUSEILLES 2 – SEMNOZ VIEUGY 2 D3 Poule C du 02/10/2021, dernier match officiel d'une équipe supérieure précédant la rencontre sus nommée.

A titre d'information, l'équipe 1 de SEMNOZ VIEUGY jouant ce même 10 octobre, (CRUSEILLES 1 – SEMNOZ VIEUGY 1 R3 Poule F) la notion d'équipiers supérieurs ne saurait être invoquée à l'encontre de cette équipe.

Décision :

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

COMPTE-RENDU REUNION REFERENTS SECTEURS - LUNDI 04/10/21 A 19H00

Président : Stéphane CROMBET

Présents : Laurent LUTZ, Romain GENOUD, Patrick MOREAU, Théo RAMEL, Amandine BADIN, Jérôme MENAND (CTDA), Willy DELAJOD, Olivier BLIN (Vallée de l'Arve), Raphaël CIPRIANO (Pays de Gex - Annemasse), Raphaël JUX (Annecy), Christophe REVILLET (Chablais)

1. Idées entendues :

- Lien de confiance entre arbitres et responsables de secteurs et CDA
- Organisation de rassemblement (cohésion)
- Organisation d'entraînements
- Accompagnements administratifs
- Relations responsables de secteurs / référents arbitres de clubs
- Accompagnements questionnaire annuel
- Visibilité des responsables de secteurs lors des formations
- Intervention lors des réunions de secteurs

2. Outils nécessaires :

- Liste des arbitres par secteur
- Liste des référents de secteur

3. Objectifs immédiats pour les responsables :

- Questionnaire annuel
 - o Trouver 1 lieu et 1 ou 2 dates par secteur
- Réunions des référents
 - o Trouver 1 date et 1 lieu par secteur

COMMISSION DES COUPES

Présidents : P. BERNARD – M. CARUSO

Le tirage au sort des Coupes du District dans les catégories U17 et U15 aura lieu au District le lundi 25 octobre à 15h30. Les rencontres ont été programmées respectivement le samedi 6 novembre et le dimanche 7 novembre.

Pour mémoire, le 2^{ème} tour de ces Coupes dans la catégorie Seniors - 2^{ème} niveau - a été programmé les samedi 30 ou dimanche 31 octobre. En raison de la crise sanitaire, le tirage au sort de ce lundi sera effectué qu'en présence des membres de la Commission. Merci pour votre compréhension.

COMMISSION DES JEUNES

Président : Jean-Michel BAULMONT

NOTE AUX CLUBS

U13 : La journée 7 du 11/11 est reportée au 27/11.

U13 – Festival

Equipes qualifiées au 2nd tour – samedi 27 novembre 2021 (Changement de date)

Allinges – Amphion – Annecy – Annecy le Vieux – Argonay – Beaumont-Collonges – CS2A - Bonne – Bonneville – Bons en Chablais - Chamonix – Cluses – Cluses-Scionzier – Combloux/Megève – Cranves-Sales – Divonne – Douvaine-Loisin – ESCO – Ent. Pays de Cruseilles – Foot Sud Gessien – Foot Sud 74 – Foron - Gavot – GJ Dingy/Lanfonnet – Bas Chablais – Haut-Giffre – La Filière – Lac Bleu – Leman – Lyaud Armoy – Marignier – Mont Blanc PSG - Morzine – Neydens – Pays de Gex FC – Perrignier – Poisy -Prevessin – Reignier – Sallanches – Sauverny – Sciez – Semine – Semnoz-Vieugy – Seynod-Sillingy – St Cergues – St Pierre – Thonon – Thonon Evian GG – Vétraz - Villaz – Ville la Grand – Viuz - Vuache

Feuilles de plateaux manquantes

La Balme de Sillingy - Meythet – St Jeoire la Tour

COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

Présidents : MM. Lucien BAUD – Alain VOSDEY

SITUATION DES CLUBS AU 14 octobre 2021

SENIORS D1 MASCULIN

Clubs en dérogation :

FC BALLAISON
FC DU CHERAN
FC THONES

Clubs en règle :

SS ALLINGES
US ANNECY LE VIEUX
US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD
US CHILLY
HAUT GIFFRE FC15.
JS REIGNIER

SENIORS D1 FEMININE**Clubs en règle :**

US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD
 FC CHAMBOTTE
 FC DU CHERAN
 ES CHILLY
 ES DOUVAINE LOISIN
 US MARGENCEL
 JS REIGNIER
 AS THONON

Nous rappelons que les clubs Seniors masculin et féminin D1 en infraction ont 60 jours et les clubs U20 U17 U15 D1 ont 30 jours à partir de la première journée de championnat, afin d'être en conformité avec le Statut des Educateurs.

US ANNECY LE VIEUX-FC THONES : Changement d'éducateur Noté

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Futsal

Organisation plateaux Futsal

Toutes les informations sont sur le PV Futsal

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

Les Débutants Tours (u7)

Chaque club est invité à participer sur ½ journée. Il est possible de choisir votre venue le matin ou l'après-midi et ce **15 jours** avant la date du DT

Une fois la répartition des clubs faites ici, il appartiendra aux responsables des catégories de s'arranger entre eux pour modifier leur présence.

A noter que le PASS SANITAIRE sera demandé à l'entrée des stades concernés par l'obligation légale (éducateurs, parents...)

Débutants Tour

Matin : Accueil de **9h30 à 9h50** - Fin à 11h45

Après-midi : Accueil de **13h30 à 13h50** – Fin à 15h45

20.11 : Semine

27.11 : Valleiry

Feuilles de plateaux manquantes

U9

Le 11.09.2021

Cranve-Sales1 – Etrembières 1 – Vuache 1 – Sillingy 1 – Pringy 5 – Aravis 1 – Veigy 1 – TEGG 1 – Sciez 3 -Léman 2 – Vougy 1 - Mont Blanc Psg 1

Le 18.09.2021

Pays de Gex 1 – Vuache 1 – GFA 4 – Lanfonnet 1 – Poisy 1 – Sillingy 1 – Thonon 1 – Morzine 1 – Bons 1 -Bonneville 1 – Marignier 1

Le 25.09.2021

Cranves Sales 1 – Reignier 3 – TEGG Fém 1 – Arenthon 1 – Pays de Gex 3 – Vuache 2 – Argonay 1 – Aravis 1 -Amphion 1 – Bonneville 4

Le 02.10.2021

Chavanod 4 – Annecy le Vieux 4 – Reignier 3 – Foron 1 - Le Lyaud 1 – Beaumont 3 – Sauverny 1 – Cruseilles 1 – Magland 1 – Poisy 3 – Sallanches 1 - US AAG 7 – Neydens 1 – TEGG 5 – Marin 1 - Ville la Grand 3 – Salève 1 - US AAG 19 – Vetraz 3

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jean-Michel BAULMONT

ABSENCE FMI – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE + CONSTAT D'ECHEC

D5 – Poule E

PERS JUSSY 2 – MARNAZ 1 Match du 17/10/2021

D5 – Poule F

MEYTHET 2 – SILLINGY 3 Match du 17/10/2021

COMMISSION FUTSAL

FOOT DES ENFANTS – Pratique associée

Dates des plateauxPlateaux des 23 ou 24 Octobre 2021 :

Suite à problème de communication, seul le gymnase de CBF74 à BONNEVILLE est disponible le dimanche 24 Octobre – Gymnase Pierre FAILLON 176 Rue Bois des Tours 74130 BONNEVILLE
Responsable plateau : DEMARET Eric – Tél 06 99 69 36 20

Plateau U9 de 15H à 17H30

CBF74 : 3 équipes
AS THONON : 3 équipes
SAUVERNY : Désisté

Plateau U11 de 10H à 12H

CBF74 : 2 équipes
Ecole de Football d'Etrembières : Attente de confirmation
AS THONON : 1 équipe
SAUVERNY : 1 équipe (sous réserve de confirmation)

- 18 ou 19 Décembre 2022
- 15 ou 16 Janvier 2022
- 22 ou 23 Janvier 2022
- 29 ou 30 Janvier 2022
- 5 ou 6 Février 2022

OrganisationsU9 :

- 8 équipes maximum par plateau
- Pratique sur ½ 5 matchs 10'
- Matchs à 4c4 ou 5c5 (accord commun lors du plateau)

U11 :

- 4 équipes maximum par plateau
- Pratique sur le terrain complet
- 6 matchs de 8' par équipe (matchs aller/retour)

- Matches à 5c5

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la commission Futsal via son président BOISSON Pierre
boisson.p74@gmail.com

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Deux nouvelles équipes rejoignent le championnat bi départemental US MARNAZ ET FC AIX LES BAINS ce qui porte à 12 les formations inscrites en FUTSAL. Les districts ont fait le choix d'accepter ces deux formations pour ne pas laisser des joueurs sur la touche tout une saison mais la refonte des calendriers avec l'ajout de 4 journées n'est pas aisée. Nous vous demandons donc un peu d'indulgence. Les deux premières journées ne sont pas impactées et se joueront comme prévu, les 2 nouvelles équipes attaqueront par la 3ème journée et rattraperont les deux premières rencontres ultérieurement

- FUTSAL BOURGET UNITED 1 et 2
- U S CHARTREUSE GUIERS 1
- ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 1 et 2
- F C AIX LES BAINS 1

Pour le District HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

- FUTSAL LAC ANNECY 2
- L'ODYSSEE 1
- FUTSAL RUMILLY VALLIERES SUR FIER 1
- THONON LES BAINS US 1
- CBF 74 1
- U S MARNAZ 1

SOIT 12 EQUIPES

Le calendrier est en ligne sur le site du District de la Savoie. Il sera mis à jour dans les meilleurs délais.
Le tableau des renseignements clubs également avec quelques petites modifications

Rappels :

Les rencontres sont paramétrées aux lundis par défaut, environ 3 semaines avant, le calendrier réel est mis à jour par le District de Savoie

1 arbitre par rencontre désigné par le district d'appartenance aux clubs recevant.

Utilisation systématique de la FMI

Obligation de passer par Footclub pour modification d'horaires, dates ou lieux de rencontres.

COUPE DE SAVOIE

Toutes les équipes du championnat Futsal sont inscrites d'office à la coupe, 1 par club donc

- FUTSAL BOURGET UNITED 1
- U S CHARTREUSE GUIERS 1
- ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 1
- FC AIX LES BAINS
- Pour le District HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX
- FUTSAL LAC ANNECY 2
- L'ODYSSEE 1
- FUTSAL RUMILLY VALLIERES SUR FIER 1
- THONON LES BAINS US 1
- CBF 74 1
- US MARNAZ

Soit 10 équipes

PREMIERE JOURNEE DE CHAMPIONNAT

A FUTSAL ROCHETTE O 1 CONTRE CBF74

VENDREDI 22 OCTOBRE 2021 GYMNASSE DU CENTENAIRE A VALGELON LA ROCHETTE
RENCONTRE A 21H00 OUVERTURE 20H00

A S THONON LES BAINS CONTRE A FUTSAL ROCHETTE O 2**RENCONTRE REMISE A UNE DATE ULTERIEURE**

MAISON DES SPORTS AVENUE DE LA GRANGETTE A THONON LES BAINS

FUTSAL BOURGET UNITED 1 CONTRE U S CHARTREUSE GUIERS

JEUDI 21 OCTOBRE 2021 A 21H00 OUVERTURE 20H00

GYMNASE LE BOCAGE RUE COSTA DE BEAUREGARD 73000 CHAMBERY

FUTSAL RUMILLY VALLIERES SUR FIER CONTRE FUTSAL BOURGET UNITED 2**DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021 à 19H30** OUVERTURE 18H15

GYMNASE MONERY 10 RUE DE L'INDUSTRIE 74150 RUMILLY

L'ODYSSEE CONTRE FUTSAL LAC ANNECY 2

MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 A 20H30 OUVERTURE 19H30

GYMNASE DE LA DIAMANTERIE CHEMIN DE BOURDIGNY 01630 ST GENIS POUILLY

DEUXIEME JOURNEE DE CHAMPIONNAT

CHARTREUSE GUIERS CONTRE A FUTSAL ROCHETTE O 1

MERCREDI 27 OCTOBRE 2021 A 21H00

GYMNASE DES ECHELLES AUX ECHELLES

A FUTSAL ROCHETTE O 2 CONTRE F C R V

VENDREDI 29 OCTOBRE 2021 A 21H00

GYMNASE DU CENTENAIRE A VALGELON LA ROCHETTE

FUTSAL LAC ANNECY 2 CONTRE FUTSAL BOURGET UNITED 1

SAMEDI 30 OCTOBRE 2021 A 15H00

GYMNASE DES SŒURS BLANCHES A ANNECY

FUTSAL BOURGET UNITED 2 CONTRE L ODYSSEE

JEUDI 28 OCTOBRE 2021 A 21H00

GYMNASE DU BOCAGE A CHAMBERY

CBF 74 CONTRE A S THONON LES BAINS

SAMEDI 30 OCTOBRE 2021 A 19H30

GYMNASE PIERRE FALLON A BONNEVILLE